

COLLOQUE

L'ENTREPRISE ÉQUINE,
UN SECTEUR
ÉCONOMIQUE AGRICOLE



LE 25 NOVEMBRE 2016

Le vendredi 25 novembre 2016, pour la première fois des chefs d'entreprises de la filière équine toutes disciplines et secteurs confondus prendront la parole au Sénat. Ils témoigneront de leur expérience, des difficultés des entreprises équines et de l'urgence de la mise en œuvre d'une véritable politique européenne globale et ambitieuse en faveur de la filière. Ce colloque est organisé par l'association Cheval : Passion de femmes.

Mise en place en 1999 par des épouses de professionnels des courses très impliquées dans la gestion de l'entreprise familiale, rejointes quelques années plus tard par des épouses de professionnels de l'équitation, l'association *Cheval : Passion de femmes* a pour objectif la défense des entreprises cheval par : la création d'un réseau d'entraide administratif et la reconnaissance de la place de l'équidé dans l'économie.

Pour faire connaître la filière équine et offrir une tribune à ces femmes passionnées qui veulent mieux faire connaître leur secteur, le site www.Femmechevalpassion.com est créé en 2011. Il devient une véritable vitrine de l'ensemble de la filière équine sous ses multiples facettes.

Les statistiques 2015 montrent une fréquentation du site de 50 729 visites et de 128 515 pages vues avec rayonnement allant au-delà des frontières européennes jusqu'en Chine et au Japon !

Grâce à l'implication des femmes la constituant, l'association Cheval : Passion de Femmes est devenue un véritable catalyseur dans l'évolution d'un monde qui jusque là ne s'intéressait qu'à la performance des chevaux. Ses actions de défense des entreprises sont :

En 2000, le Rassemblement des Acteurs de la Filière Courses sur l'hippodrome de Paris-Vincennes aboutissant à un débat avec la Présidente de la CCMSA

En 2002, la 1^{ère} édition d'un congrès sur la Gestion des Entreprises du Secteur Cheval avec les Ministères des Finances, de l'Agriculture et du CCMSA sur l'hippodrome de Paris-Vincennes. Neuf autres éditions lui succéderont jusqu'en 2010

En 2004, le débat sur la Féminisation de la Filière Cheval au Sénat.

De 2006 à 2010, les Trophées des Passions d'Or qui récompensent les meilleures chefs d'entreprise de l'année. La cérémonie se déroule à l'Assemblée nationale

En 2007, elle a obtenu le statut de conjointes collaborateurs pour les femmes d'entraîneurs de chevaux de courses hippiques

En 2010, elle a placé la santé au cœur des débats sur l'hippodrome de Paris-Vincennes

De 2011 à 2014, elle a reconduit le Salon des Entreprises sur l'hippodrome de Paris-Vincennes

En 2013, le Congrès sur la TVA avec le Ministère des Finances sur l'hippodrome de Paris-Vincennes

Et cette année, le 25 novembre 2016 le colloque sur l'entreprise Equine au Sénat

L'association « *Cheval : Passion de Femmes* » qui souhaitait pour cet événement un lieu de consultation et de concertation a répondu avec bonheur à l'invitation d'Anne Catherine Loisier, Sénatrice, membre de la Commission des Affaires économiques, Présidente de la section « Cheval » du groupe d'études « Elevage » et qui a rédigé récemment le Rapport relatif à la révision de la directive TVA pour la filière cheval.

Grace à l'honneur qui lui est ainsi fait dans une période difficile ayant de nombreuses répercussions économiques et sociales sur l'ensemble des entreprises de la filière équine et des entreprises connexes, l'association *Cheval : Passion de Femmes* va permettre aux chefs d'entreprise de faire entendre leur voix à la tribune devant des élus politiques et institutionnels et des fonctionnaires de l'Etat en charge des questions économiques et sociales.

PROGRAMME

9h00-11h00 : « L'entreprise, un vecteur économique à part entière »

11h-12h45 : « L'investisseur et l'entreprise équine »

15h-18h00: « L'entreprise équine et ses perspectives»

Inscription par mail à : femmechevalpassion@orange.com (places limitées)

Association *Cheval : Passion de Femmes*